

tiendront au large de Bonavista. Je suis heureux d'apprendre que le ministre fait effectuer des expériences de séchage à Bay-Bulls.

**L'hon. M. Mayhew:** C'est dans votre région?

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** Oui, c'est dans ma région mais plus près des bancs. Quand un endroit se trouve plus rapproché des bancs, cela veut dire qu'on peut se rendre aux bancs et en revenir en moins de temps. Les bancs de Terre-Neuve sont connus depuis quatre siècles et demi. Des pêcheurs y viennent chaque année d'Espagne, du Portugal, d'Italie, de France, d'Angleterre et des États-Unis. Ces autres endroits servent en réalité de terrains d'expérimentation. Quoi qu'il en soit, je suis heureux d'apprendre du ministre qu'on fait cette expérience de séchage. Je suis sûr qu'au point de vue scientifique la présence là-bas de neuf ingénieurs nous sera précieuse en définitive. Ce qui préoccupe actuellement les pêcheurs, c'est le prix qu'ils obtiendront pour leurs prises de 1950 et celui qu'ils peuvent attendre pour leurs prises de 1951. Je crois savoir qu'on n'a pas encore établi de prix minimum pour 1951 mais, comme il semble que la demande sera bonne, nous avons tout lieu de croire que les revenus seront plus élevés que l'an dernier. Je m'efforce de convaincre le ministre de l'opportunité d'établir aussitôt que possible les chiffres de 1950 afin que si un paiement doit être effectué, on puisse le verser aux pêcheurs prochainement. J'ai tout lieu de croire qu'il faudra effectuer un paiement car les prix qu'ont touchés les pêcheurs étaient extrêmement bas.

J'ai fait parvenir au ministre des exemplaires du bilan de beaucoup de pêcheurs. Ce ne sont pas les seuls dont il ait pris connaissance. Du reste, la Commission de soutien des prix des pêcheries les a vus et elle sait qu'après septembre les prix ont baissé. Ceux que les pêcheurs ont touchés pour leurs prises étaient beaucoup trop bas et suffisaient à peine à acquitter les frais de sorte que les pêcheurs n'avaient pas d'argent pour subsister durant les mois d'hiver.

Le poisson se vendait en moyenne de \$5 à \$6 le quintal, soit une baisse par rapport à l'année précédente de \$13.45. Il est facile d'imaginer jusqu'à quel point les pêcheurs sont mal pris. Je tiens à répéter que la pêche est la plus importante industrie de Terre-Neuve, car les revenus sont distribués un peu partout quand elle est bonne. Les pêcheurs demeurent dans plusieurs endroits tout autour de l'île, de sorte que, quand la pêche est bonne, l'argent circule dans tous ces villages. L'industrie est concentrée, tout comme les mines et les usines de papier, mais quand la

[M. Browne (Saint-Jean-Ouest).]

pêche rapporte de bons revenus, la prospérité règne dans tout le pays. Le ministre doit s'en rendre compte et je crois qu'il fera tout ce qu'il peut non seulement à l'égard de la saison de 1951 mais à l'égard de celle de 1950, afin que les pêcheurs obtiennent l'indemnité dont ils ont besoin si l'on veut que le revenu de leurs prises assure leur subsistance.

**M. Bryce:** Qu'il me soit permis, monsieur le président, d'inviter le député de Saint-Jean-Ouest à faire un voyage dans les Prairies. Je sais que je puis bien le recevoir s'il vient à Winnipeg et je suis sûr que quelques-uns des collègues qui siègent autour de moi lui feront bon accueil en Saskatchewan et en Alberta. Nous tâcherons de le mettre au courant des tracas et des tribulations du cultivateur de blé. Peut-être ne parlera-t-il plus ensuite des gros revenus que réalise ce producteur. Nous lui montrerons les poissons que nous prenons dans nos provinces. Il n'en sait peut-être rien, parce que nous n'avons pas l'occasion de faire des scènes au ministre des Pêcheries. Chez nous, c'est une question provinciale.

J'espère que le représentant de Saint-Jean-Ouest acceptera mon invitation. S'il l'accepte, je sais qu'il ne parlera pas de la facilité avec laquelle les producteurs de blé font de l'argent, surtout lorsque nous lui aurons fourni des explications au sujet de la sécheresse, de la grêle, de la gelée, de la rouille et de bien d'autres choses que je ne veux pas énumérer afin de ne pas retarder les travaux de la Chambre.

(Le crédit est adopté.)

141. Services des renseignements et de l'éducation, \$138,572.

**M. McLure:** Je remarque que ce crédit accuse une diminution de \$47,000. Le ministre s'est rendu compte que son programme était plutôt désuet. On a dû y apporter des changements considérables quand il a été question du montant à affecter à cette fin. Je relève la présence d'un rédacteur. J'ignore ce qu'il peut bien rédiger. Il touche un traitement de \$4,000. On ajoute quatre nouveaux préposés à l'information. Les postes titularisés passent de quatre à six, à près du double du total des traitements. Ce crédit comporte certains postes à l'égard desquels nous pourrions obtenir plus de précisions. On pourrait sans doute nous dire pour quel motif on diminue ces dépenses. Nous aimerions le savoir du ministre.

**L'hon. M. Mayhew:** La diminution vient, comme vous le savez, de ce qu'on nous a pressés de réduire les dépenses le plus possible. Nous avons supprimé un film et réduit notre réclame. La réduction du der-